

**Département de l'Isère  
Canton de l'Oisans  
Commune LES DEUX ALPES**

**DELIBERATION N° 2021-105**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 20 juillet 2021**

**L'an deux mille vingt et un, le 20 juillet à 18h30,**

Le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 16 juillet 2021, a tenu une réunion en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Christophe AUBERT.

**Etaient présents :** Christophe AUBERT, maire,

Éric GRAVIER, Patrick PELLORCE, Cécile NEYRAUD, adjoints

Pierre BALME, maire délégué de Venosc,

Laurent GIRAUD, Anne MILLET, Paul VAN LEEUWEN, Enrica TASSO, Céline VALETTE, Fabien VEYRAT, Jocelyne MARTIN, conseillers municipaux.

**Etaient absents :** Agnès ARGENTIER, Ugo MOUNIER, Camille DURDAN, André GARDEN, Pascal ESPITALIER.

**Etaient représentés dans le cadre d'une procuration :**

Françoise MOREAU donne pouvoir à Laurent GIRAUD

Jean-Luc BISI donne pouvoir à Christophe AUBERT

Marie-Hélène COING donne pouvoir à Éric GRAVIER

Angélique AGUILAR donne pouvoir à Jocelyne MARTIN

**Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance pris au sein du conseil : Mme Anne MILLET et Mme Jocelyne MARTIN ayant obtenu la majorité des suffrages, ont été désignées pour remplir ces fonctions qu'elles ont acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.**

**DOMAINE : AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – 9.4 – Vœux et motions**

**Objet : Motion en faveur du maintien de l'activité de l'usine Ferropem Les Clavaux**

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de son projet de restructuration d'entreprise, la direction générale du groupe FerroGlobe envisage d'arrêter la production de l'usine des Clavaux sur la commune de Livet et Gavet.

Le groupe Ferroglobe produit du sillicium de très haute pureté que l'on retrouve dans de multiples usages du quotidien comme les produits silliconnés utilisés par exemple en médecine ou dans le BTP, les super alliages pour l'aéronautique ou l'automobile, la production ou le stockage de l'énergie électrique avec les panneaux photovoltaïques et des batteries ainsi que des applications extrêmement fines comme la microélectronique.

Outre la perte de procédés performants et de savoir-faire reconnus, la disparition de l'usine Ferropem serait un pied de nez à la transition énergétique et la réindustrialisation de notre pays qui constituent deux nécessités allant de pair.

Si elle était menée à son terme, cette annonce fragiliserait grandement l'ensemble de l'économie de l'Oisans et de la vallée de la Romanche mais également de très nombreuses familles.

De nombreuses personnes se sont mobilisées en faveur du maintien de l'activité de l'usine et le conseil municipal de Saint Barthélémy de Séchilienne a adopté, à l'unanimité, une motion en ce sens.

M. Gilles Strappazon, maire de Saint Barthélémy de Séchilienne sollicite le soutien des communes de l'Oisans et demande l'adoption d'une motion pour soutenir toutes les initiatives qui s'inscriront en faveur du maintien de l'activité de cette usine.

Particulièrement préoccupé par une telle situation, tout comme de nombreux élus locaux, mobilisés aux côtés des salariés, de leurs familles, des syndicats, le conseil municipal de la commune Les Deux Alpes ayant entendu cet exposé, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **S'ENGAGE** à soutenir toutes les initiatives qui s'inscriront en faveur du maintien de l'activité de l'usine Ferropem des Clavaux.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,  
Le maire, Christophe AUBERT

